

SERVICE DE DÉCLARATION DE REVENUS

Nouveau

St-Wenceslas

Sans rendez-vous

contribution volontaire de 5 \$ suggérée

**Mardi le 7 avril : dépôt des documents
et prise de renseignements**

**Mardi le 21 avril : récupération des
déclarations prêtes**

De 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

Lieu : Espace des générations (mairie)
1055, rue Richard, St-Wenceslas

Nicolet, Sainte-Monique, Grand Saint-
Esprit, Sainte-Eulalie, Sainte-Perpétue,
Saint-Léonard d'Aston, Aston-Jonction,
Saint-Célestin et Saint-Wenceslas

Seuils de revenus maximaux:

40 000 \$ pour une personne seule
55 000 \$ pour un couple
5 000 \$ pour chaque personne à charge
Revenus d'intérêts moins de 1 000 \$

Documents OBLIGATOIRES:

- Avis de cotisation 2024
- Tous les feuillets T4
- Pour les locataires: relevé 31 du propriétaire
- Pour les propriétaires: compte de taxes
- Pour les personnes vivant en RPA: annexe au bail
- Tous les autres documents pertinents selon votre situation personnelle: frais de garde, frais médicaux, etc.

**Veillez noter que nous ne prendrons pas votre demande si
vous n'avez pas tous les documents nécessaires.**

CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE
NICOLET



Informations

Nathalie Young
819 293-4841 #1

coordination@cabnicolet.com